



# Les réalisations de l'Agence de Développement agricole sont au vert

Samia ROCHDI.

## PLAN MAROC VERT

L'ADA a tenu son Conseil d'administration le 13 juin à Rabat, sous la présidence du ministre de l'Agriculture Aziz Akhannouch,. Une attention particulière a été portée à la consolidation du programme de plantation actuel de 16 500 ha et la prévision d'une superficie additionnelle de près de 10.000 ha dans la province d'Al Hoceima.

Le Conseil d'administration de l'Agence de Développement agricole, qui constitue un maillon essentiel dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert, a été l'occasion d'exposer l'exercice de l'année écoulée qui s'est caractérisée par un avancement important au niveau de la réalisation de nombreux chantiers.

### Mobilisation du foncier

En coordination avec la Direction des Domaines de l'Etat du Ministère de l'Economie et des Finances et de la Direction

des Affaires Rurales du Ministère de l'Intérieur, d'importants efforts ont été entrepris en matière de mobilisation du foncier en faveur du lancement de projets agricoles de haute valeur ajoutée.

À ce jour, 1.457 projets ont été attribués sur 133.100 ha, dont 23.200 ha de terrains collectifs pour un investissement global à terme de 24,2 MMDH.

### Dynamisation des projets d'agrégation

S'agissant de l'opération de l'agrégation, et depuis la publication des nouveaux textes d'application de la loi sur l'agrégation

agricole, une attention particulière a été accordée par le Département de l'Agriculture pour la dynamisation des projets d'agrégation.

Actuellement, 34.000 nouveaux agrégés sont en cours de certification et 34 projets d'agrégation sont en cours de mise en conformité pour un investissement global à terme de 17,7 MMDH.

### Principales réalisations pour l'agriculture solidaire

Concernant l'agriculture solidaire, les réalisations sont en phase avec les objectifs

2020. Le portefeuille actuel des projets agricoles solidaires, qui porte sur 700 projets totalisant un investissement à terme de 16,4 MMDH, représente 82% de l'investissement et 89% du nombre d'agriculteurs ciblés.

Pour ce qui est de la mobilisation du financement auprès des bailleurs de fonds, les projets de l'agriculture solidaire du PMV sont concernés actuellement par 14 programmes financés par 9 bailleurs de fonds portant sur 3,7 MMDH.

Les principales réalisations physiques ont porté sur la plantation de 307.000 ha, la mise en place de 309 unités de valorisation et l'aménagement hydro agricole de 82.000 ha.

#### **10.000 ha additionnels pour Al-Hoceima**

Concernant les plantations arboricoles, Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et forêts, a donné ses instructions pour renforcer leur programme de réalisation pour répondre aux attentes exprimées par les petits agriculteurs. A ce titre, il a insisté pour

donner une attention particulière à la province d'Al-Hoceima, qui a déjà bénéficié de la plantation de 16.500 ha, et pour prévoir près de 10.000 ha additionnels dans les 4 années à venir.

De plus, le ministre de l'Agriculture a appelé les services concernés du département à se mobiliser pour assurer la pérennisation des superficies plantées et accélérer le rythme de mise en œuvre de nouvelles plantations. Il les a également incités à assurer un suivi-évaluation rapproché et régulier de ces projets à même d'apporter les ajustements requis en temps réel.

Aziz Akhannouch a également souligné la nécessité de mettre en place des modèles de gestion adéquats pour les unités de valorisation déjà installées par l'Etat dans le cadre du Pilier II du PMV tout en renforçant les actions de formation des bénéficiaires et de leur organisation professionnelle.

#### **Développement de la commercialisation des produits du terroir**

S'agissant du développement de la commercialisation des produits du terroir, des

efforts importants sont déployés pour la mise à niveau des coopératives, notamment en matière d'établissement des plans d'affaires, de packaging, de respect des normes sanitaires de l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA) et de développement du label collectif «terroir du Maroc». Initié fin 2015 par l'ADA, ce label collectif, enregistré en tant que marque collective avec son règlement d'usage auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), a pour but de valoriser et de promouvoir les produits du terroir marocain auprès des consommateurs marocains et étrangers. Les principaux objectifs de ce label collectif sont la régularisation de l'utilisation de la mention produits du terroir marocain, la création d'un outil collectif de promotion des produits du terroir à l'échelle nationale et internationale en vue de l'amélioration du revenu des petits producteurs concernés et l'accroissement de la qualité de leurs produits, en plus du renforcement de la communication et l'assurance d'une meilleure visibilité des produits du terroir marocain.

## **Aziz Akhannouch réitère ses promesses à Al-Hoceima**

Le ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts a réitéré les propos tenus lors du Conseil d'administration de l'Agence de Développement Agricole lors d'une rencontre avec de communication avec les agriculteurs, les élus et les acteurs de la société civile dans la commune de Beni Ammart le 29 juin. Depuis le lancement du Plan Maroc Vert, le ministère a accordé une grande importance à l'agriculture dans la région à travers la plantation de 16.000 ha, en plus du programme inscrit dans le cadre du projet « Al Hoceima – Manarat al Motawassit » pour planter 8.000 ha d'arbres fruitiers, a déclaré le ministre, précisant que 6.000 ha d'arbres fruitiers seront plantés d'ici fin 2017 alors que le reste est programmé pour l'an prochain.

à cette occasion, le directeur régional de l'agriculture dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Mohamed Alami a relevé que plus de 90% du programme établi à l'horizon 2020

a été réalisé à travers la plantation de 16.500 ha des 18.000 ha programmés. Ces chiffres placent Al Hoceima à la tête des provinces de la région en la matière, a relevé le responsable, notant que dans le cadre du programme « Al Hoceima Manarat al Moutawassit », le ministère compte investir près de 280 MDH dans le cadre notamment des programmes « Massalik », irrigation et arbres fruitiers.

#### **Une convention signée**

Le ministre a présidé à Al Hoceima la cérémonie de signature de la convention relative à la gestion de la plateforme logistique et commerciale des produits de terroir Ait Kamra. La convention a été signée par le directeur régional de l'Agriculture Mohamed Alami Ouaddane, le directeur général par intérim de l'Agence de développement agricole et le gérant de la société « Med Terroir ».